

L'avortement sous la pression du gouvernement polonais

En Pologne, l'avortement est sûrement le sujet le plus tabou qui existe. Ce droit fondamental et qui devrait être accessible pour les femmes du monde entier n'est là-bas, aucunement prioritaire. Les femmes qui vivent dans ce pays doivent se débrouiller seules et par leurs propres moyens. Mais cela a un prix et parfois, celui de la vie.



Manifestation en octobre 2020 à Varsovie après l'annonce du tribunal constitutionnel.
Source : Agnieszka Kalbarczyk

Le sens du combat. Comment vivre sa vie s'il est impossible d'en décider ? Dans les rues de Cracovie, tout semble normal, banal : les gens marchent, prennent des photos, courent, s'arrêtent puis repartent. Personne ne peut imaginer ce qui se passe réellement dans de nombreuses familles autour de cette grande place, au cœur de la vieille ville. Des atteintes au droit à l'avortement ont lieu en permanence. Agnieszka Kalbarczyk est l'une de ces nombreuses femmes qui se battent pour rétablir ces droits. Cette ressortissante polonaise vit désormais entre la France et la Suisse. Elle garde néanmoins de nombreux liens avec son pays d'origine. Elle suit avec grande attention tout ce qui s'y passe.

Depuis la fin octobre 2021, les manifestations en faveur de l'avortement reprennent. Les médias polonais viennent de révéler la mort d'une femme de 30 ans, en septembre dernier à l'hôpital alors que celle-ci était venue pour avorter. « *Les médecins ont attendu que le fœtus meurt, ce qui a entraîné une septicémie, à la suite de laquelle la jeune femme est décédée* ». Sa voix éperdue en visioconférence témoigne bien de son attachement à cette cause. Elle et sa famille manifestent régulièrement devant le siège des Nations Unies à Genève. Mais Agnieszka garde la tête sur les épaules. Elle sait que tant que le parti actuel Droit et Justice est au pouvoir, il y a peu d'espoir que le tribunal constitutionnel revienne sur sa décision d'octobre 2020, quand celui-ci avait décidé de restreindre davantage l'accès à l'interruption volontaire de grossesse.

« L'avortement est une liberté, autant pour les femmes que pour les familles »

Dans le centre de Cracovie, les gens témoignent de ce qu'ils vivent ; la parole essaie de se libérer dans un pays où l'objectif est de l'accaparer. C'est le cas de Maria, 19 ans qui discute avec une amie. « *L'avortement est une liberté, autant pour les femmes que pour les familles. J'ai une amie qui a dû être hospitalisée après avoir avorté clandestinement* ». D'autres personnes se mêlent à la discussion. « *Avorter, c'est dangereux ici. Pas seulement pour les femmes, pour les médecins aussi. S'ils sont dénoncés, ils peuvent écoper d'une amende ou encore pire, risquer d'aller en prison* ». Les discussions sont intéressantes. Toutes les histoires sont uniques.

Elles gardent toutes un sens commun : celui du refus d'un droit essentiel pour les femmes. Ici en Pologne, l'avortement est officiellement possible dans seulement trois situations : en cas de danger de mort pour la femme, en cas de viol et d'inceste. Toutefois, il est très difficile de fournir des preuves qui montrent que vous êtes légitime à avorter. À cause de cela notamment, il y a en Pologne chaque année, plus de 200 000 avortements clandestins. Ces derniers sont d'une dangerosité extrême pour les femmes puisque ce ne sont pas toujours des médecins qui mènent les opérations.

Agnieszka Kalbarczyk explique qu'elle travaille en permanence avec d'autres associations polonaises et étrangères. Le but est d'organiser régulièrement des voyages à l'étranger, entre autres en Allemagne, en République Tchèque, ou encore au Danemark. L'objectif étant que les femmes puissent avorter dans de bonnes conditions. D'un autre côté, la pression constante venue du gouvernement polonais est insoutenable pour les activistes. La répression est grande. La voix tremblante d'Agnieszka atteste de la souffrance de centaines de milliers de femmes. Après avoir pris la décision de restreindre la loi sur l'avortement en Pologne, le gouvernement n'a prévu aucune aide pour les familles. Beaucoup d'enfants naissent avec de nombreux handicaps et l'État ne fournit aucune aide sociale ou financière aux familles. Par conséquent, il y a en permanence des cagnottes à destination de ces dernières afin de les soutenir et d'offrir à chaque enfant, un meilleur avenir.

La journée se termine, il est 16h, la nuit tombe dans ce pays de l'Europe de l'Est. Sur le chemin emprunté pour rentrer à l'auberge de jeunesse se trouve Cezary, un jeune étudiant polonais de 20 ans qui est lui contre l'avortement. Ce dernier s'exprime en toute sérénité et laisse comprendre que son choix vient essentiellement de sa religion. « *En tant que chrétien je suis contre le fait de tuer un futur nouveau-né* ». Il estime néanmoins que le gouvernement devrait mesurer ses paroles et ses actes afin que chaque cas d'avortement soit analysé. Cezary souhaite que tout le monde puisse échanger et s'exprimer pour trouver des solutions communes.

Les femmes laissent entendre leurs souffrances. Tous les moyens sont mis en œuvre par les associations afin de trouver des solutions adaptées à chaque cas. La parole se libère petit à petit grâce à une solidarité grandissante. Un jour peut-être, les femmes auront enfin le choix de décider pour elles et rien que pour elles.

Simon Maunoury

